



DECLARATION DES ÉLUS CGT EDUC'ACTION A LA CAPA AVANCEMENT D'ÉCHELON DES PLP DU 6 DECEMBRE 2013

La **CGT** Éduc'action constate qu'en cette rentrée 2013 la situation sociale et économique reste inquiétante et aucune mesure significative n'a encore été prise en direction des salariés ; pouvoir d'achat en berne, salaires bloqués, conditions de travail dégradées restent malheureusement dans le paysage. La **CGT** ne peut pas se satisfaire de la logique du Pacte national pour la croissance la compétitivité et l'emploi avec ses déclinaisons et exprime son désaccord face à la reconduction d'une politique de réduction des dépenses publiques.

Dans l'Éducation, le mécontentement est au rendez-vous :

- maintien du concept du socle commun, du Livret Personnel de Compétences,
- rythmes scolaires mal pensés et mal appliqués
- poursuite de la réforme du lycée,
- maintien du Service Minimum d'Accueil.
- éducation prioritaire de laquelle les lycées sortiraient, notamment les lycées professionnels...
- redéfinition des obligations de service des enseignants du second degré n'accordant pas de véritables décharges horaires d'enseignement au regard des missions qui leur incombent...

Autant de sujets pour lesquels les personnels se sont déjà largement mobilisés et se mobilisent pour exprimer leur désaccord !

Comme nous l'avons déclaré lors des dernières C.A.P.A de promotion des PLP, nous pensons que les notations administratives et pédagogiques conservent un caractère subjectif, quelles que soient les précautions prises lors de leur attribution. En conséquence, les avancements d'échelon ne peuvent être équitables pour tous.

Nous tenons à rappeler que l'inspection doit être l'élément principal d'évaluation des enseignants. Des inspections régulières doivent pouvoir être diligentées de telle sorte que leurs fréquences ne puissent pas porter préjudice au déroulement de carrière de l'agent concerné.

Dans l'attente, nous tenons à réaffirmer notre attachement au dispositif du « vieillissement de la note pédagogique » qui aura permis, à l'occasion de cette campagne, pour de nombreux collègues promouvables d'obtenir effectivement une promotion alors qu'ils avaient, à l'origine, une note d'inspection vieille de plus de trois ans.

En outre, nous sommes satisfaits que les reliquats, comme nous l'avons demandé bénéficient à nos collègues promouvables au 11^{ème} échelon. Ainsi, pourront-ils bénéficier d'un départ en retraite avec un calcul de leur pension basé sur l'indice terminal de leur grade.

Par ailleurs, nous réaffirmons notre attachement à la qualification collective des personnels, au traitement égalitaire des carrières, et notre opposition à toute mesure d'individualisation.

Nous revendiquons une carrière basée sur 30 ans, pour tous les titulaires, avec 14 échelons dont les premiers seraient accélérés, ce qui permettrait la suppression de la hors classe. Dans l'immédiat, nous nous opposons à toute création de nouveaux grades dans quel que corps que ce soit.

Nous nous opposons à la "carrière au mérite", aux primes individualisées et à la multiplication des heures supplémentaires. Nous demandons une refonte des grilles de salaires et la revalorisation du point d'indice. Le dispositif GIPA mis en œuvre par le Ministère de la Fonction publique est loin de compenser les pertes de pouvoir d'achat subies depuis plus de vingt ans. De plus, une éventuelle promotion obtenue, dans la période de référence, est prise en compte dans ce rattrapage. Nous dénonçons ce mode de calcul.

Par ailleurs, la **CGT**-Éduc'action revendique une augmentation de 70 points d'indice pour les actifs, mesure d'urgence cohérente avec l'exigence d'un salaire minimum à 1 700 € bruts, répondant aux besoins immédiats des personnels.

Les Élus CAPA de la **CGT**-Éduc'action

J.P. Devaux, F. Moreau, E. Poupeau, M. Moreau,
D. Chaudoye, T. Vannier, B. Dupuis, D. Mousseau, N. Silan